

Transition écologique et énergétique, Croisière Des quais sous haute tension

HAROPA PORT a démarré ses travaux d'électrification à quai des terminaux de croisières maritimes rouennais. Ce projet s'inscrit dans une démarche plus globale avec le déploiement de l'électrification à quais le long de l'axe Seine (notamment pour les navires maritimes au Havre) et l'installation des bornes électriques de recharge en eau et électricité sur les terminaux stratégiques pour le fluvial (notamment pour les bateaux fluviaux de fret et de croisière à Paris).

Publié le 9/02/2023 - Mis à jour le 10/06/2025



©HAROPA PORT

Électrifier des quais : pour quoi faire ?

L'électrification des quais a pour objectif de déployer des infrastructures offrant des solutions d'approvisionnement en énergies propres afin de réduire les émissions atmosphériques générées aujourd'hui par les moteurs à combustion en escale dans les ports de l'axe Seine.

L'alimentation électrique des navires à quai offre de nombreux avantages :

- Amélioration de la qualité de l'air (SOx, NOx) ;
- Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre ;
- Réduction de la consommation de carburants fossiles ;

HAROPA PORT souhaite ainsi participer à améliorer la qualité de l'air et à une meilleure acceptabilité locale de l'activité de la croisière.

Si au Havre les paquebots font souvent plus de 300 mètres de long, ce n'est pas le cas des navires qui escalet à Rouen et Honfleur. La différence de taille peut donc faire évoluer la puissance d'électricité nécessaire pour chacun des chantiers.

Concrètement : des travaux conséquents

Les travaux consisteront à réaliser deux branchements électriques à Rouen et Honfleur. Un chantier qui nécessite plusieurs opérations, notamment :

- amener le réseau public de distribution (ENEDIS) pour disposer de la puissance électrique nécessaire au projet (7,5 MVA par quai) ;
- installer des postes électriques et un réseau haute tension permettant de distribuer la puissance sur le périmètre des terminaux de croisière ;
- mettre en œuvre des centrales de transformation et de conversion de l'énergie pour adapter l'alimentation du réseau public (15-20kV/50Hz) à celle attendue par les navires (690 V 6,6/11kV/50-60Hz) ;
- mettre en place sur les quais concernés des systèmes de connexion pour raccorder les navires aux installations électriques.

Démarrage des premiers travaux à Rouen

Sur les quais de Rouen, les premiers travaux ont commencé avec le déplacement des réseaux sur le terminal croisière et le renforcement de la dalle du terre-plein. En parallèle, des travaux maritimes sont cours avec la réalisation d'un nouveau front d'accostage.

Phasage des travaux :

- travaux de génie civil et extension du réseau électrique public à Rouen : 2022/2023
- rédaction, publication et sélection du marché de conception et réalisation des travaux pour Rouen et Honfleur : 2024/2025
- réalisation des travaux : 2026
- mise en service des deux quais : fin 2027.

Coût des opérations

14 M€ HT dont 4,52 M€ de l'État dans le cadre du **plan France Relance** pour les deux projets. 1,5 M€ de la **Métropole de Rouen Normandie** pour l'électrification à quai du terminal croisière de Rouen et 200 K€ de la **Communauté de communes du pays d'Honfleur-Beuzeville** et de la **Ville de Honfleur** pour l'électrification à quai du terminal de Honfleur.

Le saviez-vous ? Le règlement européen, paru en juillet 2021, impose qu'à partir de janvier 2030, les navires de croisière séjournant dans les ports se connectent à quai et utilisent l'électricité pour tous leurs besoins énergétiques, à moins qu'ils n'utilisent des technologies internes au navires



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
02 79 18 05 00